

*Initiatives ministérielles*

res, ou que ce soit n'importe qui d'autre. Ce n'est pas de cette façon qu'on améliore le service.

[Traduction]

J'ai déjà parlé à la Chambre des activités de la Société canadienne des postes dans ma circonscription. Puisqu'il est question de relations de travail, je citerai l'exemple du bureau de poste de Dalkeith, en Ontario.

**Une voix:** Où est-ce?

**M. Boudria:** Mon collègue demande où est Dalkeith. C'est dans le comté de Glengarry, dans ma circonscription.

À Dalkeith, la Société canadienne des postes a fait un appel d'offres pour la distribution du courrier sur la route rurale. Ce contrat avait été confié à la même famille pendant 25 ans. Pendant 16 ans, c'est le mari qui a fait la distribution et à sa mort, sa femme a pris la relève. On a donc vu une veuve de 64 ans soumissionner pour qu'on lui redonne son travail. Elle n'a même pas demandé d'augmentation. Est-ce normal que les gens soumissionnent pour ravoir leur travail? Oui, ce l'est maintenant, parce qu'on a décidé que ces personnes étaient, en principe, des contractuels. Ce ne sont pas de vrais employés. Pour ma part, je pense que si l'on travaille pour un même employeur depuis 25 ans, quel que soit le titre du poste, on est un employé. On travaille pour cet employeur, et c'était le cas de cette femme.

**Une voix:** Et si l'employé meurt, sa femme le remplace.

**M. Boudria:** Le député d'en face soulève un point intéressant. J'y reviendrai dans un instant.

Cette femme faisait ce travail depuis huit ans. Elle était veuve et avait 64 ans. À la suite de l'appel d'offres, le contrat a été attribué à quelqu'un d'autre, ce qui a permis une économie de 1 500 \$ par année. Par ailleurs, la Société canadienne des postes achète des abonnements collectifs à des clubs de golf pour ses cadres. La société possède aussi une loge au stade de Toronto.

**Une voix:** Combien coûte cette loge?

**M. Boudria:** On engloutit des centaines et des centaines de milliers de dollars par année dans ce genre de dépenses. Pourtant, mon électrice a perdu son travail pour 1 500 \$, un travail qu'elle accomplissait depuis huit ans. Je comprends que c'est un contrat, et le député d'en face pense peut-être que cette personne espérait avoir une augmentation après toutes ces années et que son offre n'était pas concurrentielle. Mais elle ne demandait rien; elle voulait seulement garder son travail et elle l'a perdu.

[Français]

Et la Société canadienne des postes a également une politique de soi-disant conversion des bureaux de poste. «Conversion», ce n'est pas les fermer, monsieur le Président. Bien, c'est «fermer» pour nous tous et pour la population canadienne en entier, excepté les soi-disant dignitaires dans la tour de Babel, à la Société canadienne des postes. Alors, pour eux cela s'appelle des conversions. Quand on n'aime pas le vocabulaire, on le change. Ils font cela assez régulièrement, au Pentagone, aux États-Unis. On invente des mots pour tenter bien sûr d'amadouer le peuple aux atrocités que l'on fait.

Alors, qu'est-ce qu'on fait dans le cas de la Société canadienne des postes? On convertit des bureaux de poste. Cela veut dire les fermer et donner une franchise à quelqu'un, en quelque part, pour vendre des timbres. Cela s'appelle convertir.

Alors, je vous parlerai par exemple du village de Fournier, dans le comté de Prescott cette fois-ci. Dans le village de Fournier, dans le comté de Prescott, la semaine dernière, la Société canadienne des postes a convoqué tous les gens de cette communauté à une rencontre, une consultation—ça c'est un autre mot. Ça veut dire que l'on informe les gens que l'on ferme leur bureau de poste. Alors, on appelle cela une consultation. C'est plus poli que d'appeler cela un breffage ou un avis. On appelle cela une consultation. Alors, on consulte les gens. Les gens entrent, s'assoient et on leur prêche comment on va fermer le bureau de poste.

[Traduction]

**M. Harvard:** Ils se le font dire!

**M. Boudria:** Une consultation, exactement, comme mon collègue de Winnipeg St. James l'a bien dit. Ils se le font dire, point final!

Alors, les gens sont là, ils écoutent et il y en a un qui a osé, vu que c'était une consultation, bien sûr, demander à la Société canadienne des postes: Qu'est-ce que vous allez faire? Vous fermez le bureau de poste, qu'est-ce que vous allez faire? Qu'allez-vous nous offrir? Bien, on ne le sait pas, on est en négociation, on essaie de trouver une place où ils vont vendre les timbres. Quelqu'un dans la salle—vous comprendrez que le commun des mortels dans mon comté a le droit de se poser des questions—demande à la personne de la Société canadienne des postes: N'aurait-il pas été sage de trouver un endroit pour avoir la concession de timbres avant de fermer le bureau de poste, plutôt que d'attendre de tout fermer et de là essayer de trouver une place pour vendre les timbres? Il y a sûrement quelque chose de mal avec cette